



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 12
En exercice : 18
Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**, le **JEUDI VINGT DEUX SEPTEMBRE**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **15 SEPTEMBRE 2022.**

Présents : 12

Votants : 16

BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,
~~BOITIER Jean-Louis~~, ~~PERROT Corinne~~, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia,
GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline,
JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, ~~LOUIS Gilles~~, ~~AUDEBERT Delizia~~, DE LACOUR
SUSSAC Hugues.

Absents : FOUCHER Nicolas, AUDEBEERT Delizia

Absents avant donné pouvoir : WATRIN Béatrice à BARRAUD Vincent, BOITIER Jean-
Louis à MOTARD Daniel, LOUIS Gilles à DE LACOUR SUSSAC Hugues, PERROT Corinne
à GAGNARDRE Josselyne

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 16 voix
Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121 – 15 du CGCT).

**DE 055-2022-09-001 ARRET DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL
MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022**

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du conseil
municipal du 21 juillet 2022.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0
ABSTENTION(S)*

➤ **ARRETE** le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2022 sans modification

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte transmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022.....DE
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mardi 18 octobre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	